

PROGRAMME DE FORMATION

CRÉATION D'IMAGES PAR IA

PUBLIC Toute personne ayant à produire régulièrement des visuels	PRÉREQUIS Cette formation suppose les acquis d'un niveau découverte	FORMAT Présentiel	RYTHME Temps plein
DURÉE 1 jour — 6 heures	TARIF HT Sur devis	DÉLAI D'ACCÈS Entretien	ACCESSIBILITÉ PSH Nous consulter

OBJECTIFS

- **Identifier** les apports concrets de l'IA générative pour la création visuelle professionnelle : génération, édition, déclinaison.
- **Utiliser** un vocabulaire visuel précis pour formuler des prompts efficaces, indépendamment de l'outil choisi.
- **Appliquer** une méthode d'itération et de travail par références de style pour produire des séries visuelles cohérentes.
- **Évaluer** les enjeux éthiques, juridiques et de droit d'auteur liés à la création d'images par IA.

PROGRAMME

Matinée : Comprendre et pratiquer la création visuelle par IA

- **Panorama de la création visuelle par IA** : ce que les modèles savent faire et ne savent pas faire, typologie des outils, cas d'usage en communication professionnelle.
- **Vocabulaire visuel et anatomie d'un prompt** : plan, composition, lumière, palette, médium, ambiance — les termes opérationnels qui transforment la qualité des résultats.
- **Premiers pas pratiques** : prise en main de plusieurs outils de génération sur un même brief, comparaison des rendus, identification des forces de chacun.
- **Itération méthodique** : générer plusieurs variantes, explorer les paramètres, sélectionner les meilleurs résultats — la discipline d'exploration professionnelle.

Après-midi : Construire une pratique professionnelle

- **Travail par références de style** : utiliser une image réussie comme ancrage stylistique, produire des séries visuelles homogènes, garantir la cohérence d'une identité de marque.
- **Édition, déclinaison et choix de l'outil** : modifier une image, décliner un visuel sur plusieurs formats, diagnostiquer un besoin de création et orienter vers l'outil adapté.
- **Cadre juridique et droit d'auteur** : statut des images générées, responsabilité professionnelle, transparence client, échéances de l'AI Act (août 2026).
- **Capitalisation et plan d'action** : organiser sa bibliothèque visuelle, archiver ses prompts, identifier deux à trois cas d'usage prioritaires pour son activité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Démonstrations et ateliers guidés** avec manipulation par chaque participant.
- **Approche comparative** entre plusieurs outils de création visuelle pour comprendre leurs forces et limites respectives.
- **Échanges entre pairs** pour adapter la méthode aux contextes professionnels de chacun.